



COMMUNE DE TANNAY

Préavis de la Municipalité au Conseil communal

Préavis No 59/25

**Demande d'un crédit de CHF 77'282 TTC pour le remplacement du véhicule d'officier d'intervention
du SDIS Terre Sainte**

Délégué municipal : Fabrice Beaux

Séance de la commission des finances le 25 août 2025

Préavis présenté en séance du Conseil communal le 15 septembre 2025

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

Le SDIS Terre Sainte intervient en moyenne une centaine de fois par an et assume ainsi un rôle essentiel pour la sécurité des habitants de Terre Sainte. Afin de continuer à remplir ses missions, l'Etat-Major souhaite remplacer un véhicule vieillissant et inadapté. Dans le dispositif de secours du Canton, le véhicule d'officier d'intervention doit permettre d'arriver rapidement sur les lieux de l'intervention afin de procéder à une première reconnaissance et adapter les moyens nécessaires à l'exécution de la mission. Pour rappel les temps d'intervention minimum sont fixés par l'ECA dans le cadre de la Loi sur la défense contre l'incendie et de secours (LSDIS).

2. Objet du préavis

Le présent préavis a pour but l'acquisition d'un nouveau véhicule d'officier d'intervention pour le SDIS Terre Sainte, en remplacement du véhicule actuel.

3. Arguments en faveur du préavis

Le véhicule actuel (Opel Combo C14) date de 2005 et accuse le poids de ses 20 ans. Malgré le peu de kilomètres parcourus, ce véhicule donne des signes évidents de fatigue. Il manque de puissance et n'est pas équipé d'une traction intégrale pourtant indispensable l'hiver ou sur les chemins peu praticables. En outre, ce véhicule a fait l'objet de plusieurs réparations et adaptations au cours de ces dernières années.

4. Nouveau véhicule

Afin de définir le type de véhicule requis pour remplacer le véhicule d'officier d'intervention, l'Etat-Major a constitué un groupe de travail qui a établi un cahier des charges. Sur cette base, le groupe de travail a ensuite demandé deux offres auprès des marques FORD et SKODA et procédé à l'essai des deux véhicules sélectionnés.

Au terme de ce processus, c'est le véhicule **SKODA Enyaq 85x** qui a été retenu. Il s'agit d'un véhicule électrique (catégorie de rendement énergétique B) à traction intégrale équipé avec tous les systèmes de sécurité modernes. Son autonomie est estimée à 539 km (norme WLTP). Son alimentation sera assurée par une borne de recharge installée dans la caserne. A noter que ce modèle est actuellement utilisé par les pompiers professionnels de Lausanne (SPSL) ainsi que par plusieurs corps de police. Les retours obtenus sont excellents autant au niveau de la fiabilité que des prestations.

Par ailleurs, l'Etat-Major signale que l'acquisition d'un deuxième véhicule est prévue par le SDIS Terre Sainte en 2026 pour remplacer un ancien véhicule d'extinction. Au vu du montant estimé du véhicule convoité, une procédure d'appel d'offre publique a été initiée par l'Etat-Major et un deuxième préavis sera présenté début de l'année prochaine, lorsque la procédure sera terminée et que les diverses offres seront disponibles.

4.1 Transformation du véhicule

Comme toute la flotte de véhicules du SDIS, le nouveau véhicule d'officier d'intervention sera rouge et devra être transformé et équipé pour répondre aux exigences légales. Après avoir demandé deux devis comparatifs, le groupe de travail a choisi l'entreprise RD TEC Sàrl pour effectuer ces transformations. Le devis se monte à CHF 22'910 TTC pour la fourniture et l'installation de la rampe feux bleus, de la radio, de la sirène et des différents supports à l'intérieur du véhicule. Celui-ci devra ensuite être identifiable au travers d'un marquage spécifique sur la carrosserie. Le devis du fournisseur habituel du SDIS, M. Nicolas Badel, se monte à CHF 553 TTC.

4.2 Coût du véhicule (TVA incl.)

| | |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Skoda Enyaq 85x (neuf, rabais de 20 % inclus, roues hiver incluses) | 48'221 |
| Transformation du véhicule par une entreprise spécialisée | 22'910 |
| Marquage du véhicule | 553 |
| Borne de recharge (offre estimative) | 1'918 |
| Prix du véhicule | 73'602 |
| Divers et imprévus (5%) | 3'680 |
| Total TTC (arrondi) | CHF 77'282 |

5. Financement et incidences financières

Le financement de cette acquisition se fera via le fonds de réserve du SDIS Terre Sainte qui se monte à CHF 309'782.50 (état au 31.12.2024). Traditionnellement, ce fonds de réserve a été alimenté par une attribution annuelle de CHF 30'000 par an au moment de l'établissement du budget.

A noter que l'ancien véhicule officiers d'intervention sera vendu et le montant de la vente sera versé aux comptes du SDIS Terre Sainte.

5.1 Amortissement

Le véhicule sera amorti sur une durée de 10 ans. Le financement sera assuré par le fonds de réserve existant qui sera diminué en conséquence.

5.2 Charges d'exploitation annuelles

Le véhicule étant garanti pour une durée de 3 ans ou 100'000 km, les charges d'exploitation prévisibles sont très limitées. Par ailleurs, les frais d'entretien d'un véhicule électrique sont relativement bas.

5.3 Impact financier pour les communes

Le montant sera directement prélevé sur le compte bancaire du SDIS, sans recours à l'emprunt. Cette opération n'aura aucun impact sur le compte de fonctionnement du SDIS Terre Sainte et aucun impact direct sur les finances communales des communes de Terre Sainte.

Le présent préavis concerne les huit communes composant la région de Terre Sainte : Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Founex, Mies et Tannay.

Par ailleurs, le coût du véhicule pour Tannay représente environ 10 % de son coût total, ce qui reflète le fait que Tannay constitue à peu près 10 % de la population totale de Terre Sainte.

6. Conclusion

En conclusion et au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Tannay

vu le préavis n° 59/25 relatif à la demande d'un crédit de CHF 77'282 TTC pour le remplacement du véhicule d'officier d'intervention du SDIS Terre Sainte

vu le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,

ouï les conclusions de la Commission susmentionnée,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide d'approuver le préavis 59/25 concernant la demande d'un crédit de CHF 77'282 TTC pour le remplacement du véhicule d'officier d'intervention du SDIS Terre Sainte,
De financer l'acquisition de ce véhicule au travers du fonds de réserve du SDIS Terre Sainte.
Celui-ci sera diminué en conséquence,
D'amortir ce véhicule sur une durée de 10 ans.

Adopté en séance de Municipalité du 19 août 2025, pour soumission au Conseil communal de Tannay.

Au nom de la Municipalité


La Syndique :
Denise Rudaz


MUNICIPALITÉ
DE TANNAY
L'OBÉTIE
EST JUSTICE


La Secrétaire :
Martine Ray-Suillot

Adopté par le Conseil communal dans sa séance du 15 septembre 2025

Le Président

G. Bénard

La Secrétaire

A.-S. Nuoffer